

COM'ACTU #08

ÉTÉ 2022

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE
SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ



**TRIER PLUS : UN ENJEU
AUJOURD'HUI POUR DEMAIN**



*Des activités variées
tout l'été*

P.16



*La Maison de l'habitat
et du patrimoine est
ouverte !*

P.15



*Pour une alimentation
durable du territoire*

P.10

EDITO



Madame, Monsieur,

Le premier semestre et ce milieu d'année 2022 sont particulièrement riches en actualité communautaire. Trois outils essentiels à l'attractivité de notre territoire sont désormais opérationnels après quelques mois ou des années de travaux :

- Profitez pleinement de votre Centre aqualudique, grâce aux extérieurs aménagés et valorisés, avant l'ouverture des nouveaux espaces forme et bien-être à la rentrée.
- Baladez-vous sur le site de Part de Bouc, où la Maison du Col de Prat de Bouc, portée avec Hautes Terres Communauté et le Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien, y trouve naturellement toute sa place pour servir de support aux activités 4 saisons de cette porte d'entrée du massif cantalien et de la station du Lioran.

• Découvrez l'exposition permanente « Territoire et Architecture » de notre Pays d'Art et d'Histoire. Elle a logiquement été imaginée à Saint-Flour au sein de la Maison de l'habitat et du patrimoine, lieu de ressource pour les habitants, les professionnels, les élus... sur l'habitat, l'urbanisme, le patrimoine et l'histoire architecturale de notre territoire. N'hésitez pas à lui rendre visite cet été et à découvrir au passage la magnifique restauration de l'immeuble de l'ancienne Caisse d'Épargne au 17 bis place d'Armes réalisée par Saint-Flour Communauté !

Au second semestre, l'actualité communautaire sera amplement consacrée dès la rentrée à l'évolution majeure d'un service qui nous concerne tous : la simplification du geste de tri. C'est pourquoi le dossier de ce magazine est consacré à la valorisation de nos déchets. Notre territoire fait le choix d'appliquer cette consigne nationale au 1^{er} octobre 2022. C'est une avancée environnementale majeure qui doit amplifier le volume de déchets triés. L'impact de cette évolution n'est toutefois pas neutre puisqu'elle implique d'externaliser hors de notre territoire la valorisation des déchets collectés en bacs jaunes. Nous vous expliquons tous ces éléments dans les pages à suivre et restons à votre écoute, aux côtés des services du SYTEC, pour répondre à vos interrogations.

Je vous souhaite une bonne lecture estivale et une belle rentrée !

Céline Charriaud,
Présidente de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

DOSSIER // TRIER PLUS : UN ENJEU AUJOURD'HUI POUR DEMAIN.....	P.3-8
LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI, UNE AVANCÉE MAJEURE DU QUOTIDIEN.....	P.4-5
UTILISONS DAVANTAGE NOS DECHETTERIES.....	P.6-7
MAÎTRISER LES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS.....	P.8
SERVICE AUX HABITANTS	P.9
ECONOMIE	P.10-11
ENVIRONNEMENT	P.12
SANTÉ	P.13
HABITAT ET PATRIMOINE.....	P.14-15
SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	P.16-17
CULTURE	P.18-19
RENCONTRE	P.20-21
JEUNESSE	P.22

COM'ACTU

COM'ACTU #08 – ÉTÉ 2022 – MAGAZINE ÉDITÉ PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ :
VILLAGE D'ENTREPRISES – Z.A. DU ROZIER-COREN – 15100 SAINT-FLOUR – 04.71.60.56.80
DIRECTEUR DE PUBLICATION : CÉLINE CHARRIAUD
CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ
IMPRESSION : LA DÉPÊCHE D'Auvergne – 15100 SAINT-FLOUR – TIRAGE : 12 000 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : LA POSTE. ISSN EN COURS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LE PROJET DE ZONAGE EN COURS

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Saint-Flour Communauté est en cours de construction avec les 53 communes du territoire. Il constituera la traduction concrète sur le terrain, des projets communautaires et municipaux.

Le PLUi définira les zones constructibles et non constructibles, ainsi que les règles de construction applicables par zone. Tous les élus municipaux travaillent actuellement à l'élaboration du projet de zonage, avec l'appui technique du cabinet Campus Développement et des services de Saint-Flour Communauté.

Vous souhaitez participer à la concertation ?

Des registres de concertation sont à votre disposition dans les mairies des 53 communes, au Service Urbanisme de Saint-Flour Communauté à la Maison de l'Habitat et du Patrimoine, 17bis place d'Armes à Saint-Flour et dans vos Maisons « France Services » de Chaudes-Aigues, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Neuvéglise-sur-Truyère.

Vous pourrez également participer aux réunions publiques d'information, accessibles à tous les habitants, qui seront programmées au second semestre 2022.



>> Plus d'informations

Consultez le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur le site internet :

<https://saint-flour-communaute.fr/urbanisme-et-habitat/diagnostic-territorial-padd/>

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

DOSSIER

TRIER PLUS : UN ENJEU AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Produire moins de déchets, recycler en triant plus, composter, utiliser les déchetteries... Ces messages sont devenus un refrain que nous entendons tous régulièrement en ayant le sentiment de faire le nécessaire. Nos déchets sont l'affaire de tous, et pour qu'ils pèsent moins sur l'avenir de nos enfants, il est toujours possible de faire mieux. Les enjeux sont considérables, tant pour la préservation de notre environnement que pour nos finances. Saint-Flour Communauté et le SYTEC, respectivement en charge de la collecte et du traitement des déchets, sont mobilisés. Une étape importante sera franchie dès cet automne avec la simplification du geste de tri.



Utilisons davantage nos déchetteries

OBJECTIF :
242 kg/an/habitant !
contre 106 aujourd'hui

Les déchetteries accessibles aux habitants de Saint-Flour Communauté

A Saint-Flour :

Tous les jours sauf jeudis, dimanches et jours fériés :
8h30 - 11h45 et 14h - 18h15
(Du 1^{er} novembre au 30 avril, mêmes jours :
8h30 - 11h45 et 14h - 17h15)
04 71 60 75 58



A Pierrefort :

Les lundis, mercredis et vendredis :
13h30 - 18h, les samedis 8h - 12h
(à compter du 1^{er} novembre et jusqu'au 30 avril, en
semaine : 13h30-17h)
04 71 23 23 54

A Neussargues-en-Pinatelle :

Du lundi au samedi : 13h30 - 18h30
(du 1^{er} novembre au 31 mars : 13h30 - 17h30)
04 71 20 22 49



A Nasbinals :

Toute l'année : vendredis 13h30 - 16h30
04 66 31 69 45

A Fournels :

Toute l'année : mercredis 14h - 17h,
samedis 10h - 12h
04 66 31 69 45



Amplitude horaire d'ouverture importante et accès gratuit, nos déchetteries sont à votre service !



Améliorer le maillage territorial

L'enjeu est tel que la faisabilité (investissement comme fonctionnement) d'une déchetterie fixe complémentaire et/ou d'une déchetterie mobile pour l'ensemble du territoire est à l'étude.

Les déchets acceptés



Le verre se recycle à l'infini !

Pensez à utiliser les colonnes à verre proches de chez vous !
Contactez votre mairie pour connaître les emplacements.



Une offre de services complémentaire

En plus de celles disponibles en déchetterie, seront installées 6 bennes à cartons, accessibles 24h/24, sur les communes de Ruynes-en-Margeride, Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Saint-Georges, Saint-Flour et Valuéjols, au 2^{ème} semestre.

En effet, pour être mieux valorisés, les cartons bruns doivent être déposés pliés en déchetterie ou dans ces bennes.

Ces consignes sont d'autant plus importantes qu'avec la simplification du geste de tri, les bacs jaunes, dont le nombre sera adapté, vont être plus rapidement remplis !

Quelques règles à respecter

- Déposer dans les bennes dédiées les grands cartons qui entourent les écrans de télévision, frigos...
- Venir en déchetterie avec son chargement trié par type de déchets
- Déposer les vêtements dans des sacs plastiques fermés, ne dépassant pas 30L
- Déposer les bouchons plastiques dans des sacs plastiques fermés
- Vider de leur contenu les déchets électriques et électroniques (réservoir d'eau, friteuses vidées de l'huile...)

Les plastiques agricoles !

Le brûlage comme l'enfouissement des plastiques agricoles sont interdits depuis 1976 ! Afin d'aider les agriculteurs, responsables de l'élimination des déchets qu'ils produisent, Saint-Flour Communauté organise chaque année de mi-avril à mi-mai un **service gratuit** de collecte des films et plastiques agricoles (bâches d'enlissage et d'enrubannage), filets et ficelles usagés. Les points de collecte sont définis avec les représentants agricoles et les mairies, un point de collecte permanent est également ouvert à la déchetterie de Pierrefort.



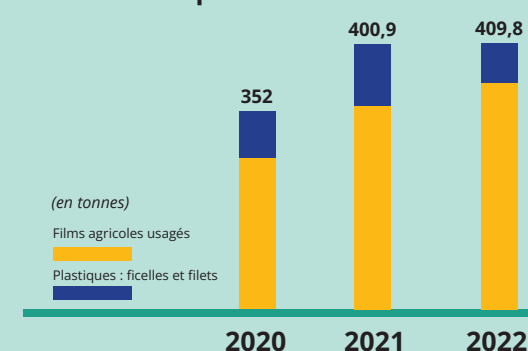
Favoriser le réemploi

En 2018, le SYTEC a réalisé une étude sur la capacité du territoire à disposer d'une recyclerie et/ou matériauuthèque. Les résultats ont montré que le gisement n'était pas suffisant pour aménager un tel équipement. Surtout, **Emmaüs** est un partenaire essentiel, déjà présent sur le territoire. Il sera aidé pour se structurer afin d'être davantage présent dans l'Est Cantal.

Emmaüs Cantal, rue Jean Jaurès,
15100 Saint-Flour, 04 71 64 14 23



Une collecte qui fonctionne bien



Maîtriser les coûts de gestion des déchets

3 questions à Céline Charriaud, Présidente de Saint-Flour Communauté et du SYTEC

Quels sont les impacts pour le territoire de la simplification du geste de tri prévue au 1^{er} octobre ?

Cette évolution est tout d'abord bienvenue d'un point de vue environnemental car elle permettra de réduire le volume de déchets enfouis. C'est néanmoins un coût financier supplémentaire. 2400 tonnes de déchets par an sont valorisées par le centre de tri du SYTEC. La simplification du geste de tri impose le traitement des déchets par tri optique. Pour rentabiliser cet équipement, il faudrait que notre centre actuel trie 10 fois plus de déchets, soit près de 25 000 tonnes. On notera que même à l'échelle départementale, nous atteignons à peine 15 000 tonnes triées.

Les déchets triés ne pourront donc plus être valorisés sur le territoire ?

Nous avons étudié différents scénarios qui ne sont pas soutenables, et je le regrette beaucoup, mais nous n'avons pas d'autres choix que de fermer le centre de tri du SYTEC pour rediriger nos déchets vers un centre de tri agréé à compter du 1^{er} octobre. Cela aura un coût supplémentaire de transport et de traitement. Nous veillons également au reclassement des agents qui travaillent dans le centre de tri.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que le recyclage sera toujours moins cher que l'enfouissement ou l'incinération des déchets car il permet de bénéficier des sommes issues de la vente des matériaux mais aussi de continuer à percevoir l'aide de 480 000€/an que nous verse l'éco-organisme national CITEO.

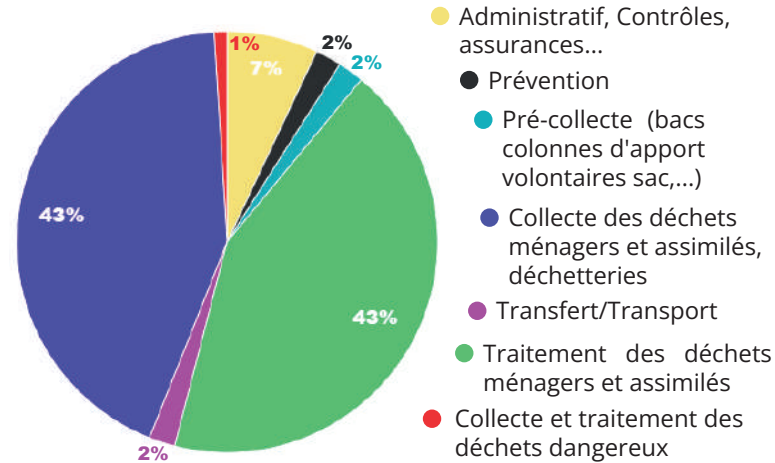
Quelles sont les pistes envisagées pour limiter la hausse des coûts ?

Partout en France, que l'on pratique l'incinération ou l'enfouissement, il y a une réalité : le coût de traitement de nos déchets va augmenter. La seule possibilité de maîtriser au mieux ce coût couvert par la TEOM, est de :
1 - produire moins de déchets,
2 - optimiser la collecte.

Depuis 2017, Saint-Flour Communauté œuvre au passage d'une collecte en porte à porte à une collecte en points de regroupements. Cette année, l'intercommunalité a mis en place un groupe de travail constitué d'élus et d'agents en charge de la collecte. Ils travaillent étroitement avec les Maires à l'amélioration et l'optimisation des tournées. L'objectif est de concilier réduction des coûts (moins de km et de temps passé), maintien d'un service satisfaisant pour les habitants et amélioration des conditions de collecte pour les agents.

Comment est utilisée la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères* ?

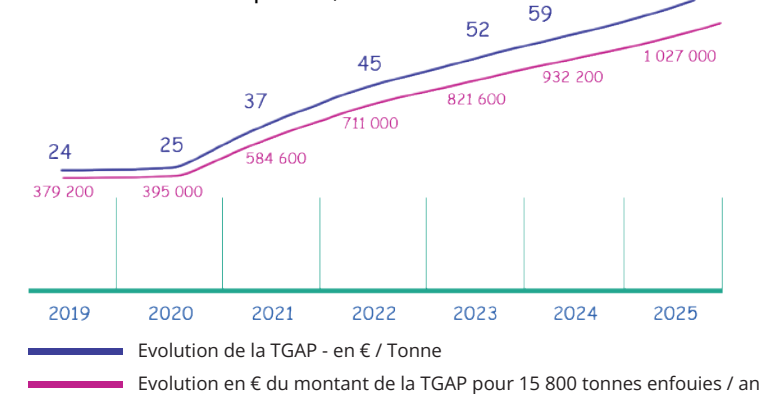
TEOM 2021 : 2 739 982€



* La TEOM est en cours de lissage jusqu'en 2027. Le taux cible est de 12,28 %.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes s'applique aux déchets enfouis

L'augmentation progressive de la TGAP a été actée à l'échelle nationale. Le SYTEC traite environ 15 800 tonnes de déchets par an, soumis à la TGAP.



QUELLES PERSPECTIVES POUR LIMITER LES COÛTS ?

La valorisation des biodéchets

A partir du 31 décembre 2023, la réglementation interdit de collecter des biodéchets avec d'autres déchets. Ils devront être triés à la source, collectés et valorisés. Plusieurs solutions de proximité existent déjà : le compostage individuel, partagé ou encore collectif. Une étude est menée par le SYTEC pour généraliser le tri des biodéchets et leur valorisation.

La tarification incitative

Avec le Sytec, Saint-Flour Communauté débute une étude pour intégrer une part incitative dans la TEOM. La tarification incitative sera en effet généralisée en 2025 en France. L'objectif est d'encourager les usagers à mieux trier pour recycler les déchets, les valoriser et réduire les tonnages à l'enfouissement. Les critères d'incitation doivent être étudiés pour être adaptés à notre territoire.

Services aux habitants



UN CONSEILLER POUR DÉCOUVRIR
OU PERFECTIONNER LES USAGES NUMÉRIQUES



L'accompagnement numérique sur Saint-Flour Communauté



Les outils numériques - ordinateur, tablette, smartphone... - se sont imposés dans notre quotidien. Pourtant, il n'est pas évident d'y accéder ou même d'avoir le goût de s'y pencher, lorsque l'on ne les manipule pas au quotidien, comme les plus jeunes d'entre nous.

Le conseiller numérique de Saint-Flour Communauté, Maxime Chanal, peut vous aider dans cet apprentissage.

Selon vos attentes et votre disponibilité, il vous proposera de participer **gratuitement** à un **atelier individuel** (en Maison France Services ou à Saint-Flour, au Centre Social ou à l'Agence Postale Intercommunale), ou à un **atelier collectif thématique**, en partenariat avec les communes du territoire.

Un partenariat avec le Département du Cantal et les communes de **Saint-Urcize, Talizat et Valuéjols** permet aussi de proposer les services du **bus CyberCantal**.

**Pour prendre rendez-vous :
Maxime Chanal, 06.71.32.56.63**

Ce dispositif est proposé avec le soutien de l'État



EN PRATIQUE, A ROFFIAC

C'est la 3^e fois qu'ils se retrouvent dans la salle mise à disposition par la mairie. Mme Rispal, M. et Mme Farges, Mme Boussuge ont connu les ateliers par le club de 3^e âge ou la mairie.

Ils se sont inscrits pour **apprendre le traitement de texte, échanger des photos** avec leurs petits-enfants, **suivre leurs assurances et banques, consulter des recettes ou des « tutos », passer des commandes...** Tous se rejoignent sur le manque de goût pour le numérique, mais la nécessité « d'y passer ». Maxime est là pour les aider grâce à quelques exercices dans une ambiance studieuse et conviviale. Sa pédagogie fait le reste !

Après 1h30 d'atelier durant lequel « on prend le temps, sans brûler les étapes », chacun sait **envoyer, recevoir et répondre à un mail** et reconnaît que, finalement « ce n'est pas compliqué » !



Pendant les ateliers, vous pouvez utiliser votre équipement personnel, Maxime peut également mettre à votre disposition un ordinateur. Saint-Flour Communauté s'est dotée d'une connexion internet mobile.

Économie Économie

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : VALORISER NOTRE AGRICULTURE, POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Lauréate en 2019 du Programme national pour l'alimentation « Notre modèle a de l'avenir ». Saint-Flour Communauté est la 1^{ère} structure cantalienne à porter un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.). Son objectif : soutenir une alimentation locale, juste, saine, durable et de qualité.



Un diagnostic transversal et partagé

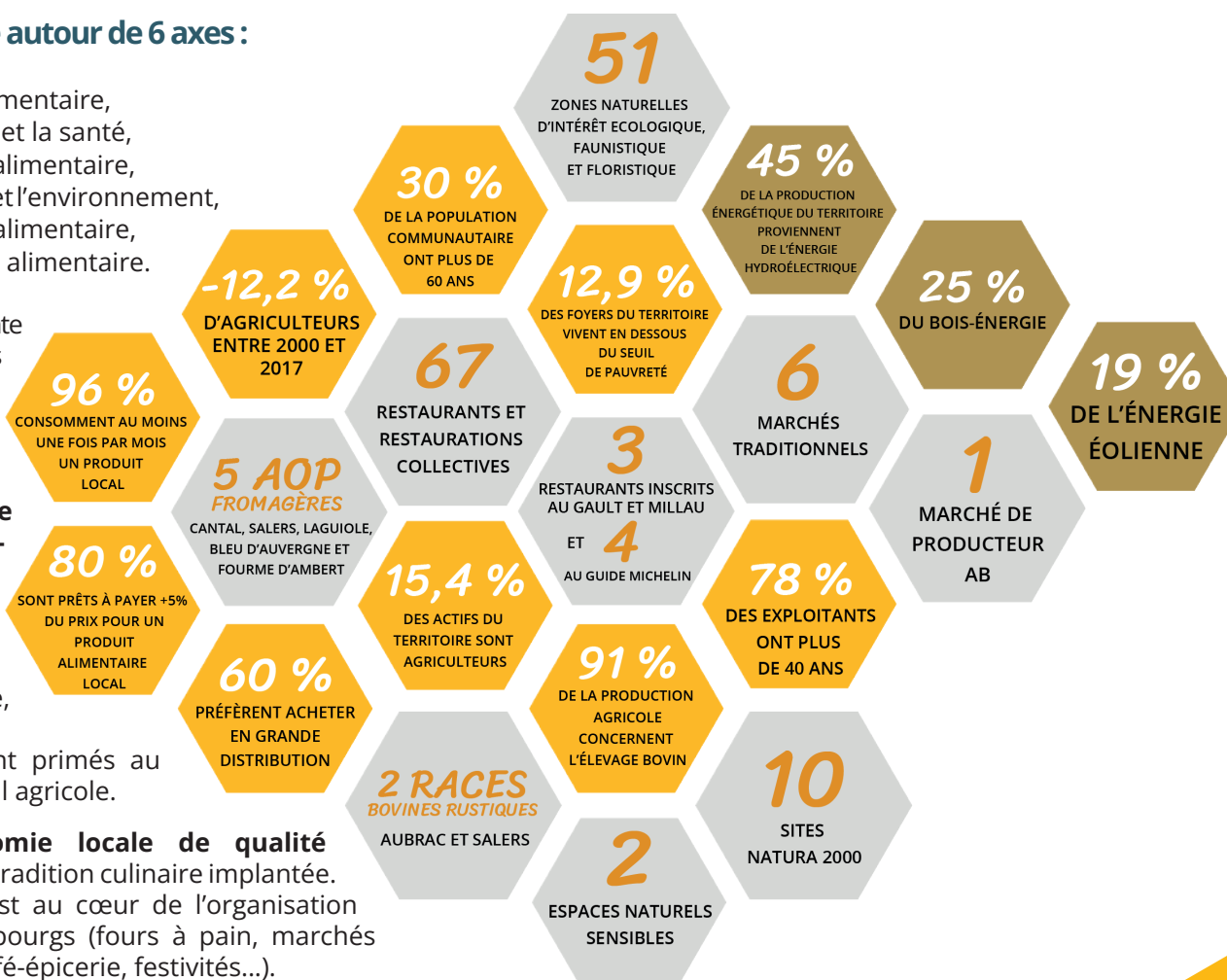
Un diagnostic a été mené pour mieux connaître nos enjeux avant d'engager un programme d'actions adapté. Avec une démarche participative, il a associé les acteurs socio-économiques du territoire, les communes et les habitants.

Il est structuré autour de 6 axes :

- L'économie alimentaire,
- L'alimentation et la santé,
- Le patrimoine alimentaire,
- L'alimentation et l'environnement,
- L'accessibilité alimentaire,
- La planification alimentaire.

Le territoire présente de nombreuses productions emblématiques : **fromages AOP, viande, lentille et pois blond de la Planèze, alcool de gentiane, thé d'Aubrac, seigle de Margeride...** Chaque année, de nombreux producteurs sont primés au concours général agricole.

Cette **gastronomie locale de qualité** témoigne d'une tradition culinaire implantée. L'alimentation est au cœur de l'organisation historique des bourgs (fours à pain, marchés traditionnels, café-épicerie, festivités...).



Après la réalisation du diagnostic, le P.A.T. approfondit la concertation auprès des acteurs locaux et des habitants. Il a par ailleurs permis d'identifier des enjeux émergents sur le territoire qui font l'objet d'actions expérimentales (précarité alimentaire, place des agricultrices, restauration collective...), avant la définition d'un programme d'actions pluriannuel qui sera lancé en 2023.

2 expérimentations sur la restauration collective

1/ Saint-Flour Communauté a fait appel au réseau associatif « Les pieds dans le plat » (qui associe cuisiniers, diététiciens, chercheurs, anthropologues...) et à sa société coopérative d'intérêt collectif « Nourrir l'avenir ».

Une étude a été réalisée auprès d'acteurs publics représentatifs et volontaires : Chantarisa, l'école de Villedieu, le collège de Pierrefort, le Foyer de vie et d'accueil médicalisé La Devèze, le Lycée agricole de Saint-Flour.

Les résultats pointent des nécessités d'accompagnement à l'évolution des pratiques pour cuisiner frais, local, bio et de saison et à la connaissance de la loi EGALIM (aussi appelée Loi Agriculture et Alimentation).

2/ La seconde expérimentation concerne la transformation de pommes de terre et carottes produites localement pour être utilisées dans la restauration collective. Elle est portée en partenariat avec Hautes Terres Communauté, le lycée agricole de Saint-Flour et soutenue par le Département du Cantal, la Chambre d'agriculture du Cantal et Bio15. Une quinzaine de structures de la restauration collective participent. De premiers essais de transformation (cuisson sous vide, produits crus sous atmosphère...) ont été réalisés. Ils donneront lieu ensuite à des tests « grandeur nature » !



En se basant sur les richesses du territoire et ses savoir-faire, l'objectif du P.A.T. est de faire émerger des possibilités de développement de circuits-courts, de valorisation et de transformation des productions locales, de diversification, de logistique, pour permettre de maintenir l'activité agricole ou encore de réduire la précarité alimentaire.

Sophie Bénézit,
Vice-Présidente Culture, Patrimoine, Alimentation



LES FEMMES EN AGRICULTURE, UN PROJET MULTI-PARTENARIAL

L'objectif : créer du lien, dans le cadre d'un projet culturel et intergénérationnel, tout en valorisant le travail des agricultrices et leur place au sein des exploitations agricoles.

Le projet associe :

- Un groupe d'agricultrices de Chaudes-Aigues et de Pierrefort, accompagnées par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Chambre d'agriculture,
- Des lycéennes du Lycée agricole Louis Mallet,
- La Compagnie d'artistes Aziadé,
- Une sociologue de l'école d'ingénieurs de Purpan (Toulouse), Chloé Le Brun,
- Un vidéaste.

Des temps forts

- Une rencontre agricultrices / lycéennes et une conférence sur « La Place des femmes dans l'agriculture », le 5 avril dernier à Neuvéglise-Sur-Truyère
- Le spectacle interactif « Les Crieuses Publiques » le 23 avril à Pierrefort (soutenu par la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture).

A venir : Cet automne, une vidéo sera présentée reprenant ces événements et des interviews des agricultrices, dans le cadre du "Festival AlimentTerre".



En 2023, le Pays d'art et d'histoire expose les zones humides

Le photographe Rudy Bueno met en boîte notre patrimoine naturel.

A l'été 2023, le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté proposera, dans le cadre de l'exposition annuelle des Grilles de La Présentation à Saint-Flour, une exposition photographique sur les zones humides de la Planèze.

Rudy Bueno, travaille régulièrement avec Yann Arthus-Bertrand et mène à bien ce projet au fil des saisons. Pour mettre en scène ces espaces essentiels à notre équilibre de vie, il s'est rendu sur le territoire aux mois de mars et de mai 2022, et prévoit trois autres sessions photographiques fin 2022 et début 2023.

Saint-Flour Communauté met ainsi l'accent sur son patrimoine naturel irremplaçable des zones humides de la Planèze. Espaces d'activité agricole à fort potentiel touristique, ces zones humides jouent un rôle majeur dans l'équilibre hydrologique du territoire, depuis les monts du Cantal jusqu'à la vallée de l'Ander. Le maintien de ces « narses » dans leurs usages actuels est directement lié aux pratiques agricoles qualitatives pour un cadre de vie à haute valeur environnementale.



Plusieurs heures d'affût photographique et de patience, de l'aube au coucher du soleil, immobile et camouflé, parfois immergé dans l'eau, permettront à Rudy Bueno de mettre en avant le rôle essentiel des zones humides pour le territoire, et en particulier leur faune et leur flore exceptionnelles !

Les « narses » de la Planèze, patrimoine naturel emblématique

Le mot « narse » vient du patois « narso », qui signifie zone humide. Ces sites sont classés Natura 2000, protégés à l'échelle européenne.

Les zones humides du projet photographique : la narse de Lascols, la narse de Nouvialle, la Cham de Coltines, la zone humide de Ribette, les Sagnes de Fressange, la narse de Pierrefite et les zones humides du Dolmen de Sérères.



Une résidence d'artistes autour des zones humides de la Planèze est également prévue, dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) 2022-2023, signée entre Saint-Flour Communauté, la Direction Régionale aux Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Cantal et l'Education Nationale.

Les animations nature de l'été

Retrouvez les animations nature sur le groupe Facebook :



« Nature & Biodiversité sur Saint-Flour Communauté ».

Donnez votre avis ! : pcaet@sytec15.fr
+ d'infos sur <https://www.sytec15.fr> > PCAET

CONTRAT
LOCAL
DE SANTÉ

RELAIS
PETITE
ENFANCE

LE BESOIN DE NATURE DE L'ENFANT ÉTUDIÉ À LA LOUPE

Pour accompagner les professionnels de la petite enfance et les sensibiliser aux enjeux de santé-environnement, Saint-Flour Communauté a proposé en mai et juin 2022 un cycle d'animations autour du « Besoin de nature de l'enfant ». Les ateliers, animés par Sophie Ougier, animatrice nature de l'Association Moments Nature, et Anaïs Veauléger, psychomotricienne, permettaient de comprendre les bienfaits de la nature sur le développement de l'enfant.

Aujourd'hui, de plus en plus d'études confirment l'influence positive de la nature sur le stress, l'anxiété et le bien-être de manière générale. Elles soulignent aussi l'importance de la nature dans le développement psychomoteur et affectif de l'enfant.

Afin de sensibiliser parents et assistant(e)s maternel(le)s sur ce sujet, les animatrices du RPE de Saint-Flour Communauté se sont associées à Sophie Ougier et Anaïs Veauléger en proposant des ateliers en plein air à Ruynes-en-Margeride, Andelat et Saint-Georges.

Cette action, proposée par le Contrat Local de Santé de Saint-Flour Communauté, s'inscrit dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt sur la thématique « Éducation Santé Environnement », lancé en 2021 par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.



« L'objectif de ces ateliers est de mettre les enfants au contact de la nature, de leur permettre d'expérimenter l'environnement autour d'eux. » Explique Sophie Ougier, animatrice.

Composer un chemin avec des pommes de pin, récolter des feuilles ou des petits bouts de bois, se détendre dans les bois pour se reconnecter à la nature, interagir avec les autres enfants... Les ateliers mêlent découverte, créativité et expérimentation, au service du développement sensoriel, psychomoteur et social des enfants.

Ces animations se poursuivront dans le deuxième semestre 2022.



Une conférence a également été organisée le 31 mai à Saint-Flour, au Centre social Jean Julhe. Parents et assistant(e)s maternel(le)s ont pu découvrir les bienfaits de la nature pour le développement des enfants et se doter d'outils et d'idées d'activités pour mieux appréhender ce lien.

Habitat et Patrimoine

FACILITER L'ACCES A L'HABITAT POUR AGIR SUR L'ATTRACTIVITÉ : CIBLER LES LOGEMENT VACANTS

Saint-Flour Communauté est lauréate d'un appel à projets national pour lutter contre les logements vacants, en partenariat avec le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC).

Une action est actuellement en cours auprès des propriétaires de logements vacants de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour. Il leur est proposé des solutions adaptées pour rénover leur logement et les inciter à vendre ou louer leurs biens. Le prestataire de Saint-Flour Communauté, OcTéha, identifie les causes de la vacance auprès des propriétaires. Cette action sera prochainement élargie à l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté.



Dans le cadre de vos travaux de rénovation, Saint-Flour Communauté mobilise des financements, en partenariat avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et les communes de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.

Renseignez-vous :
07 50 59 91 27
04 71 45 62 12
habitat15@octeha.fr

LE BRICOBUS SOLIDAIRE : FAVORISER L'AUTO-RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Saint-Flour Communauté complète son panel d'intervention en faveur de l'amélioration de l'habitat avec le « Bricobus Solidaire ». Pour lutter contre le mal-logement, l'intercommunalité met en place un partenariat avec l'association Compagnons Bâisseurs d'Auvergne.

Proposant accompagnements collectifs ou individuels, le Bricobus solidaire circule sur le territoire intercommunal, pour apporter des conseils aux personnes en situation de précarité dans leurs travaux d'auto-réhabilitation, d'amélioration énergétique ou de rénovation. Saint-Flour Communauté finance ce dispositif à hauteur de 7500 €. Le Département du Cantal, la CAF, la MSA et les bailleurs sociaux, sont également partenaires.

Les Vice-Présidents de Saint-Flour Communauté et Hautes-Terres Communauté, Pierre Chassang et Danielle Gomont, à Murat lors du lancement du Bricobus solidaire, en compagnie de Carole Courtial et Rodolphe Martinez, salariés des Compagnons bâtisseurs.



CANTAL RÉNOV'ÉNERGIE : ACCOMPAGNER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Grâce au soutien financier des intercommunalités, de la Région et de l'Etat, le Département du Cantal propose un nouveau service gratuit pour vous informer sur la performance énergétique de votre logement ou local professionnel.



Des permanences seront prochainement mises en place au sein de la Maison de l'Habitat et du Patrimoine et dans les Maisons « France Services ».

Contact : 04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DU TERRITOIRE AU SEIN DE LA MAISON DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE !

Au 17 bis place d'Armes à Saint-Flour, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine abrite désormais le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), labellisé par le ministère de la Culture, du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté. Son exposition permanente « Territoire et Architecture » est à découvrir cet été !

De l'Aubrac aux Monts du Cantal, en passant par les gorges de la Truyère, le Sud-Est Cantalien a été modelé par le volcanisme. Des plateaux étenus, ciselés de gorges et de vallées, forment des entités paysagères contrastées, où l'eau a sculpté l'espace et a conditionné l'implantation des populations. L'architecture locale conjugue l'histoire des habitants et celle des éléments : c'est ce lien fort entre éléments naturels et patrimoine culturel qui vous est présenté au sein de ce nouvel équipement communautaire !



Exposition « Territoire et Architecture », à découvrir jusqu'au 18 septembre 2022 :
- visite guidée les mardis et dimanches à 15h30 jusqu'au 19 août
- visite libre de 10h à 13h et de 15h à 19h jusqu'au 31 août, de 14h30 à 17h30 du 1^{er} au 18 septembre.
GRATUIT

MATÉRIAUTHEQUE

Une matériautheque et une maquette animée du territoire offrent des clés de compréhension des différents espaces de vie du Sud-Est Cantal et de son bâti, nous faisant voyager sur le volcan, entre géologie du territoire, matériaux et architecture.



Financé par :



MÉDIATION ET CENTRE DE RESSOURCES

Des temps de médiation seront organisés, notamment à destination des scolaires. Un centre de ressources permettra aux professionnels de se renseigner sur le bâti local et les matériaux contemporains.



Financé par :

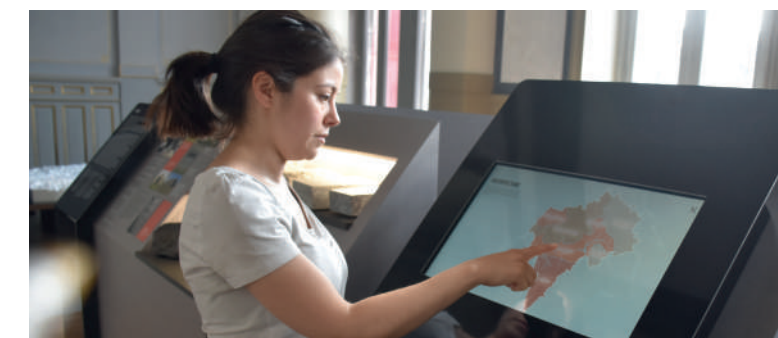


GÉOLOGIE ET HABITAT

Au fil du temps, les sols ont livré leurs ressources, dont les hommes ont su tirer parti pour organiser leur habitat.

L'exposition dévoile les savoir-faire et les ressources qui ont permis de façonner les paysages. Vous y découvrirez les différentes roches du territoire - quartz, schiste et gneiss, basalte, granite... - mais également les essences de bois et les métaux utilisés dans l'architecture traditionnelle. Des tuiles en argile de Grizols aux murs en lave de Bouzentès, l'exposition permet d'appréhender le patrimoine architectural riche et varié qui découle de l'histoire géologique.

Elle vous propose une immersion dans l'histoire du bâti local, grâce à un parcours de médiation alternant photographies anciennes et contemporaines, textes explicatifs, matériaux bruts ou encore cartes interactives.



Le CIAP et son exposition permanente sont une composante indispensable du label Pays d'art et d'histoire.



MAISON
DE L'HABITAT &
DU PATRIMOINE

Sports et Activités

Sports et Activités de pleine nature

PRAT DE BOUC : AMBITION 4 SAISONS !

Depuis plusieurs années, Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté travaillent ensemble au sein du SMDTEC (Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien) pour faire du site de Prat de Bouc une référence départementale en matière d'activités nordiques mais aussi d'activités de pleine nature 4 saisons. Une étape est franchie cet été avec l'ouverture de la Maison du Col de Prat de Bouc, accompagnée d'un programme d'animations.



Habitué des saisons nordiques, le domaine de Prat de Bouc a vu pour la 1^{ère} fois cet été l'ouverture d'une saison estivale. Un grand week-end sportif, culturel et festif a été organisé pour l'occasion le premier week-end de juillet. Il a également permis de découvrir le nouveau lieu d'accueil, support des activités 4 saisons.

1^{ER} PROGRAMME D'ACTIVITÉS ESTIVALES



Ce programme d'activités est lancé à titre expérimental. Vous pourrez pratiquer le tir à l'arc, participer à des randonnées VTT à assistance électrique ou pédestres à la découverte des burons ou des marmottes... Sans oublier les animations proposées par nos partenaires : biathlon, randonnées levers de soleil ou sous les étoiles, balades thématiques (faune, géologie, pieds dans l'eau...), découverte du trail, etc.

Renseignements et réservation :
04 71 20 09 47

Tout l'agenda et l'actualité de Prat de Bouc sur :
www.pratdebouc-cantal.fr



@domainenordiquepratdebouc

LA MAISON DU COL DE PRAT DE BOUC

Ses travaux ont débuté à l'été 2018. Elle est désormais opérationnelle dans son intégralité, après l'ouverture l'hiver dernier de la partie technique qui a permis de mettre à l'abri les équipements neige (dameuse, motoneiges...).

Vous disposez de nouveaux services, accessibles 7 jours sur 7 cet été, de 10h à 12h30 et de 13h à 17h30 :

- Accueil, billetterie, conseils et informations touristiques ;
- Vestiaires et casiers ;
- Sanitaires et douches ;
- Salle hors-sac ;
- Espace découverte ;

Très intégré au paysage, cet outil va permettre de renforcer l'offre d'activités tout au long de l'année sur ce site phare et ainsi participer pleinement à son attractivité.

de pleine nature

CENTRE AQUALUDIQUE DE SAINT-FOUR : UN NOUVEL ESPACE EXTÉRIEUR POUR CET ÉTÉ



Grâce à de nouveaux espaces jeux, détente et pique-nique extérieurs, vous pourrez désormais non seulement profiter des bassins intérieurs de votre Centre aqualudique, mais aussi des plages enherbées au grand air !

Votre Centre aqualudique diversifie son offre avec des espaces extérieurs remodelés depuis ce mois de juillet. Outre les toboggans du pentaglis, vous pouvez aussi désormais profiter des jeux d'eau du splash pad, de plages enherbées, d'un belvédère et d'aménagements paysagers, de transats, parasols, tables de pique-nique et autres mobiliers mis à votre disposition. Ces aménagements permettent de renouveler et moderniser l'offre du Centre aqualudique construit en 2009.

Coût : 775 000 € HT

Subventions : 555 000 € (État, Région, Département), soit plus de 70% du coût

Auto-Financement
(Saint-Flour Communauté) : 220 000 € HT



DE NOUVEAUX ESPACES SPORT-FITNESS ET BIEN-ÊTRE EN SEPTEMBRE

Les espaces sport-fitness et bien-être qui sont totalement refaits, agrandis et plus qualitatifs, seront accessibles à compter de la rentrée de septembre.

Un nouveau programme d'animations, comprenant notamment du coaching personnalisé, sera proposé !

DES TARIFS MIS À JOUR

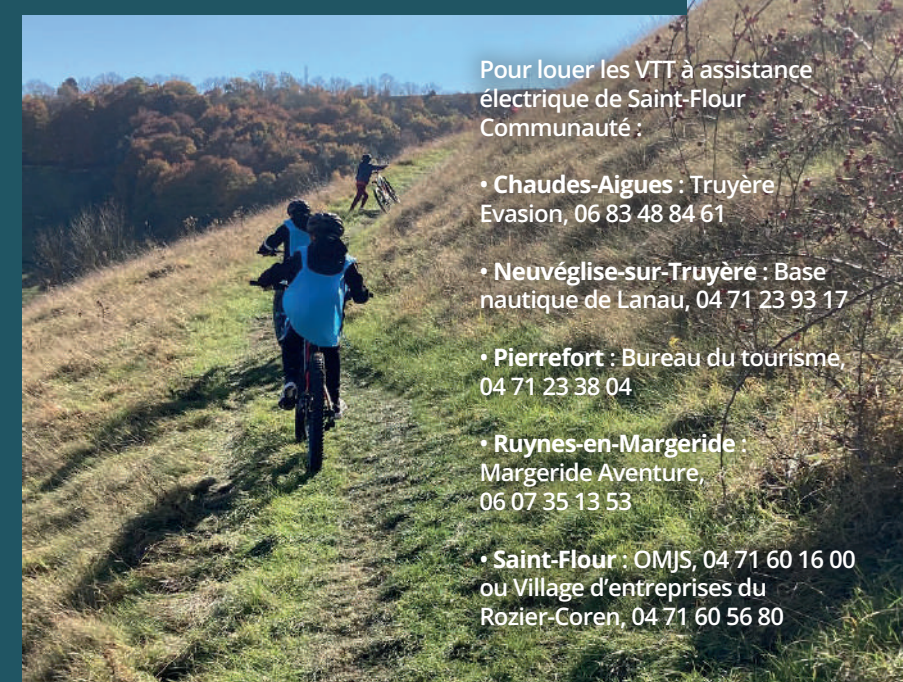
A l'issue d'un audit indépendant, les tarifs sont ajustés pour davantage de cohérence avec ceux d'établissements de même dimension. 10 séances achetées donnent accès à 1 séance gratuite.

Jusqu'au 31 août, ouvert :

Du lundi au samedi 11h - 13h30 et 14h30 - 19h ;
Le dimanche 9h - 13h30 et 14h30 - 17h.

Côté activités, vous pourrez pratiquer l'Aquagym et l'Aquabike. Les aquabikes sont également accessibles à la location.

DÉCOUVREZ SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ À VÉLO !



Pour louer les VTT à assistance électrique de Saint-Flour Communauté :

• **Chaudes-Aigues** : Truyère Evasion, 06 83 48 84 61

• **Neuvéglise-sur-Truyère** : Base nautique de Lanau, 04 71 23 93 17

• **Pierrefort** : Bureau du tourisme, 04 71 23 38 04

• **Ruynes-en-Margeride** : Margeride Aventure, 06 07 35 13 53

• **Saint-Flour** : OMJS, 04 71 60 16 00 ou Village d'entreprises du Rozier-Coren, 04 71 60 56 80

>> Suivez l'actualité du Centre aqualudique :



@groups/centreaqualudique.saintflourco

Renseignements : centre.aqualudique@saintflourco.fr

Culture

SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ, TERRITOIRE CULTUREL !

Apprenez la musique, le chant, le théâtre ou la danse avec le Conservatoire de Saint-Flour Communauté !

De septembre à juin, le Conservatoire de Saint-Flour Communauté propose de nombreux apprentissages en cours collectifs ou individuels, à Saint-Flour ou à Neuvéglise-sur-Truyère. 15 professeurs dispensent des cours de musique, de chant, de théâtre ou de danse. Il est encore possible de s'inscrire pour la rentrée 2022-2023 !

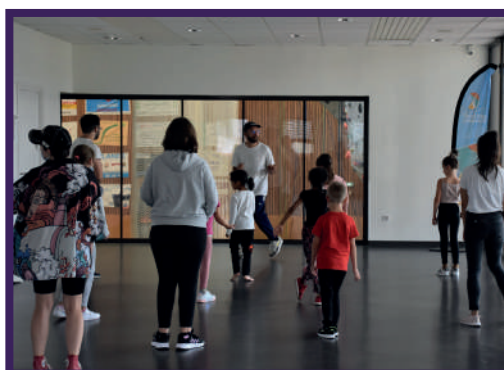


Musique

Les professeurs du Conservatoire proposent des cours de différents instruments : accordéon diatonique, batterie, clarinette, cor, flûte traversière, guitare, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, violon. Les cours de musique sont donnés à partir de 7 ans. Pour les 5-6 ans, des séances d'éveil musical sont également organisées.

Chant

Les cours de chant permettent d'apprendre à bien respirer, mais également à poser sa voix, à l'amplifier et à la travailler. Des cours de Chorale sont également dispensés.



Théâtre

Des cours collectifs sont donnés les mercredis et permettent d'apprendre différentes techniques : travail du corps et du texte, improvisation, prise de parole en public... Des pièces contemporaines et classiques y sont abordées.



Danse

Trois types de cours de danse sont proposés : la danse Contemporaine, la danse Hip-Hop et l'atelier « éveil danse » pour les plus jeunes, à partir de 4 ans.

Pour tout renseignement et s'inscrire au Conservatoire :

04.71.60.32.02.

Fiches d'inscription et tarifs sur : www.saintflourcommunaute.fr/culture/conservatoire

Des spectacles pour valoriser toutes les disciplines !

Le Chœur Santalou, la Lyre Sanfloraine, l'Orchestre junior, les « ensembles » instrumentaux ou encore les représentations des élèves des cours de danse ou de théâtre... De nombreux spectacles vous sont régulièrement proposés, grâce à une programmation riche et variée !



NOUVEAU !

Initiation musicale pour les 6-7 ans : Faites tester à votre enfant 5 instruments de musique sur l'année pour qu'il choisisse celui qu'il souhaite apprendre !

Mardi 16 août à 18h30

Animation musicale du Conservatoire dans le cadre des visites des cours intérieures de Saint-Flour. En partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal des Pays de Saint-Flour.

Agenda culturel de juillet à décembre 2022 : les événements coups de cœur

Théâtre de rue

Tout le mois d'août

L'événement « Champ libre » organisé dans le cadre du Festival de Théâtre de rue d'Aurillac, revient cet été !

- Samedi 6 août - Opéra d'été, Val d'Arcomie.
- Mercredi 10 août - La Montagne, Saint-Flour.
- Lundi 15 août - Même pas peur, Talizat.
- Vendredi 19 août - Arthur Ribo, Neuvéglise-sur-Truyère.

Exposition

Jusqu'au 19 Novembre 2022, grilles de la Présentation à Saint-Flour

« L'été 1916 dans les collections Albert-Kahn »

Une sélection des autochromes issus de la collection Albert-Kahn, sur la vie quotidienne des Cantaliens en 1916.

Spectacle humour

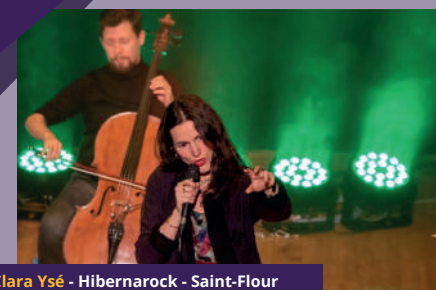
Vendredi 7 octobre 2022 à 20h30

Théâtre Le Rex à Saint-Flour
« L'excellence Ordinaire »

Gags, franc-parler et franche rigolade au programme de ce spectacle humoristique qui ouvrira la saison culturelle 2022-2023 !

Retrouvez l'agenda culturel de Saint-Flour Communauté sur : <https://saint-flour-communaute.fr/publications/>

RETOUR EN IMAGES



Clara Ysé - Hibernarock - Saint-Flour Théâtre Le Rex - Février 2022



Victoria Delarozière - Jo Zeugma et son Grand orchestre - Pierrefort - Avril 2022



Une Cigale en Hiver - Valuéjols - Avril 2022

La Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » de retour !

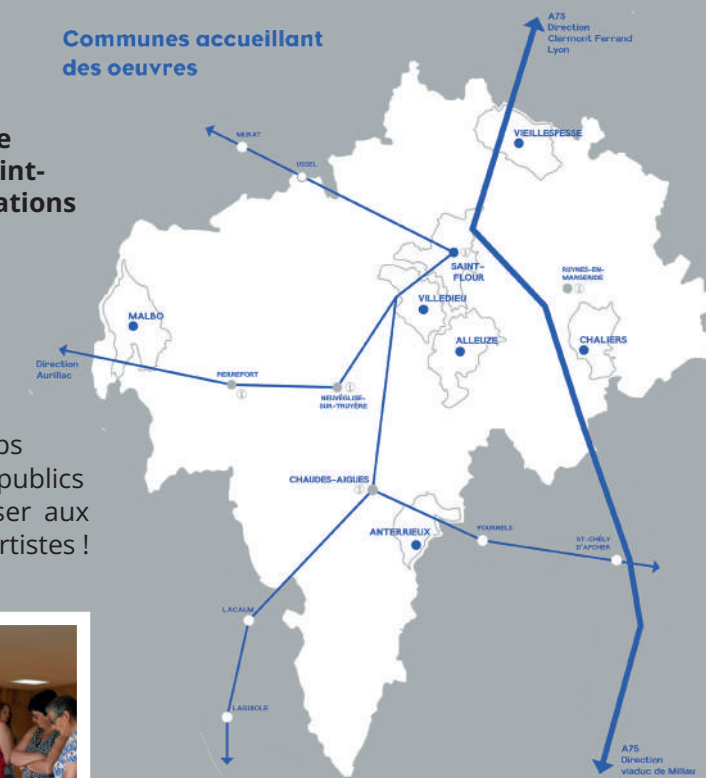
Jusqu'au 18 septembre, la Biennale « Chemin d'art » organisée par Saint-Flour Communauté est de retour sur le territoire.

Rendez-vous dans les communes accueillantes de cette édition 2022, à Alleuze, Anterrieux, Chaliers, Malbo, Saint-Flour, Vieillespesse et Villedieu, pour découvrir les créations surprenantes, originales et inspirantes des artistes invités !

Durant tout le premier semestre 2022, les artistes sont venus tour à tour en résidence sur le territoire, pour s'imprégner de leurs lieux de création. Histoire, paysage, environnement et vie de village... Ils se sont appropriés les lieux, avec un objectif : relier le territoire à l'art, via la création d'œuvres in situ.

Différents temps de rencontres avec les élus et les habitants ont également eu lieu, ainsi que des temps de médiation avec les publics scolaires, afin de sensibiliser aux démarches créatrices des artistes !

Communes accueillant des œuvres



Collectif Guilde Alleuze



Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole Chaliers



Saint-Flour Communauté soutient :



Mélanie Leduc Malbo

Rencontre Rencontre

LE MULTIPLE RURAL DE FAVEROLLES : UN COMMERCE DE PROXIMITÉ, LIEU DE VIE CRÉATEUR DE LIENS

Depuis 2018, Nadine Coutarel gère le « Multiple rural » de Faverolles, qui propose des services d'épicerie et de dépôt de pain.

L'épicerie « Chez Nadine » est un commerce incontournable pour le territoire autour de la commune de Val d'Arcomie, grâce à une amplitude horaire d'ouverture étendue et à des tournées de livraison proposées dans les différents bourgs aux alentours. Son commerce représente un vecteur de lien social important pour les habitants.

Reconversion professionnelle

Habitante de Faverolles, Nadine a opéré une reconversion professionnelle en reprenant l'épicerie du village. Auparavant salariée de la grande distribution, elle s'est lancée dans ce projet après des échanges avec des élus de la commune et de l'intercommunalité. Saint-Flour Communauté lui loue en effet le local commercial de ce « Multiple rural », équipement de proximité important pour le territoire.

Tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche après-midi. Nadine ouvre son épicerie de 7h à 12h30 et de 17h30 à 19h30, et gère également les tournées quotidiennes avec sa camionnette qui fait office d'épicerie-itinérante. Un rythme de travail soutenu, qu'elle ne regrette pas. « Me lancer dans cette aventure était pour moi un vrai challenge, après 13 ans en tant que salariée de la grande distribution. Je ressens aujourd'hui de la fierté d'avoir créé ma propre entreprise et suis heureuse de cette reconversion professionnelle. »



Un service itinérant favorisant le lien social en milieu rural

Avec son camion aménagé en épicerie, Nadine se rend chaque jour au plus près de sa clientèle, avec des tournées en porte-à-porte. « La durée des tournées varie, mais s'étend généralement sur une bonne partie de la journée, de 10h à 17h ». Nadine se rend dans différents bourgs alentours : dans les villages de la commune de Val d'Arcomie, autour de Faverolles, Loubaresse, Saint-Just et Saint-Marc, mais également au sein des communes de Fridefont et de Maurines. Pour les clients, son épicerie ainsi que sa camionnette permettent de fournir un service de proximité alors que les villes de Saint-Flour et Saint-Chély d'Apcher, se situent à environ 20 minutes chacune.

Dans les secteurs isolés, ce service favorise le lien social.

« Une véritable relation de confiance s'est instaurée avec mes clients, notamment avec les personnes âgées qui représentent une grande partie de ma clientèle. ». Ce lien quasi-familial, Nadine a également pu le constater durant le confinement en 2020. « Durant cette période intense, j'ai été très sollicitée et l'entraide a été forte. » Un accroissement d'activité qu'elle a pu gérer grâce au soutien d'habitants du village. La période du confinement a ainsi déclenché une volonté d'agrandissement, pour répondre à la demande accrue et pour se mettre en conformité avec les protocoles sanitaires, en créant plus d'espace dans le magasin.



Un agrandissement soutenu par Saint-Flour Communauté et l'Europe



Face à cette demande croissante, Saint-Flour Communauté, en tant que propriétaire du local commercial, a effectué des travaux d'agrandissement, et a permis à Nadine d'acheter un nouveau camion, conforme aux normes nécessaires.

Son acquisition a été soutenue par Saint-Flour Communauté à hauteur de 5400 €, ce qui a permis de lever des fonds européens « Leader » à hauteur de 21000 €, soit 40% de l'investissement total, dans le cadre d'un programme commun de soutien à l'économie de proximité.

La boutique, qui s'est agrandie en passant de 30 m² à 45 m², peut désormais accueillir « plus de 850 références au total ».

Cet accroissement d'activité a également permis à Nadine de recruter. Lucie Albaret, son employée, travaille à mi-temps en tant que vendeuse au sein de l'épicerie, et est également maraîchère à son compte le reste du temps. Pour Nadine, c'est un renfort indispensable pour gérer à la fois l'ouverture de l'épicerie et les tournées qui débutent parfois dès le matin.

« Je fournis Nadine en légumes par le biais de mon autre activité, c'est un bon équilibre » indique Lucie. Une autre maraîchère de Faverolles approvisionne aussi l'épicerie. Nadine tient en effet à travailler avec les producteurs ou des commerçants du territoire.

Un approvisionnement en produits locaux

Pour permettre la valorisation des productions locales, Nadine a tissé des partenariats avec différents producteurs pour alimenter ses rayons. Côté viande, elle se fournit chez deux bouchers de Saint-Flour et Ruynes-en-Margeride et pour le pain, chez un boulanger de La Garde à quelques kilomètres, à qui elle propose un service de dépôt de pain. Le fromage vient des coopératives de Neussargues et Pierrefort, le miel d'apiculteurs de Faverolles et Loubaresse, le vin d'un producteur de Narbonne, la bière de brasseries artisanales de Saint-Chély et Saint-Geniez d'Olt... Des pâtisseries locales sont également valorisées, telles que des cornets de Murat ou des meringues préparées aux Ternes.

Des fleurs sont aussi régulièrement proposées, grâce à l'appui d'un habitant, horticulteur à la retraite qui fait bénéficier de ses conseils et de son réseau professionnel.

Diversité, solidarité et valorisation de produits locaux sont ainsi les maîtres-mots de l'épicerie qui a su se rendre indispensable sur le secteur !

Chez Nadine, Epicerie de Faverolles
15320 VAL d'ARCOMIE
Site web : <https://epiceriedefaveroll.wixsite.com/faverolles>

Horaires : Du lundi au samedi,
sauf le jeudi, 7H à 12H30 - 17H30 à 19H30
Dimanche : 7H à 12H30



Jeunesse

18 NOUVEAUX CONSEILLERS INTERCOMMUNAUX DES JEUNES

Le nouveau Conseil intercommunal des jeunes 2022-2024 a été installé le 4 mars en présence de leurs aînés conseillers communautaires. 18 élus, représentant les collégiens du territoire, travailleront sur des projets en faveur des jeunes durant un mandat de 3 ans !



LES 18 CIJ :

Juliette Balagny (Vabres, élève de 5^e),
Maylis Batifol (Neuvéglise-sur-Truyère, 4^e)
Tom Baudin (Chaliers, 4^e)
Lucie Bosse (Vabres, 6^e)
Emma Delcelier (Tiviers, 4^e)
Sacha Dornon (Paulhac, 6^e)
Alex Fontes (Saint-Georges, 5^e)
Emilien Gerbert (Saint-Georges, 4^e)
Titouan Hébert (Chaudes-Aigues, 4^e)
Gaya Lacazette (Pierrefort, 3^e)
Clara Louis (Coren, 3^e)
Zélie Maillard (Chaudes-Aigues, 5^e)
Armance Mauranne (Coren, 6^e)
Jeanne Meyrial-Lagrange (Mentières, 5^e)
Kelyan Phelut (Andelat, 6^e)
Lydie Poudevigne (Deux-Verges, 4^e)
Maxime Trancher (Saint-Georges, 5^e)
Pénélope Vincent (Pierrefort, 4^e)

Filmés par la section cinéma du Collège de Chaudes-Aigues

Les élèves de la section cinéma de Chaudes-Aigues étaient présents lors de l'installation du CIJ le 4 mars.

Le film réalisé est accessible à l'adresse :
<https://www.youtube.com/watch?v=rPEO7jHj144>



Parmi les actions menées en faveur de la jeunesse, Saint-Flour Communauté porte un Conseil intercommunal des jeunes (CIJ), encadré par l'OMJS qui accompagne les élus en herbe. Le CIJ permet à des collégiens élus par leurs pairs de porter des projets pour tous les jeunes du territoire.

Pour Saint-Flour Communauté, c'est un moyen d'encourager l'engagement citoyen tout en permettant aux jeunes de mieux connaître leur territoire. Au cours de leur mandat, ils vont découvrir des institutions, visiter divers équipements, échanger avec des conseillers communautaires ou municipaux... Leurs initiatives sont valorisées via la concrétisation d'actions qu'ils portent de A à Z, de la recherche de financements à la communication, en passant par la mobilisation de différents acteurs.

Ainsi, le CIJ permet aux jeunes d'appréhender le rôle d'un conseil d'élus tout en les familiarisant à la prise de parole, à l'expression de leurs idées et à la construction de projets.

Depuis leur élection, les jeunes élus ont commencé à travailler sur des projets abordés durant leur campagne : l'organisation d'une journée sportive, citoyenne et écologique, les menus des cantines scolaires, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial de Saint-Flour Communauté... Ils préparent également le voyage citoyen et touristique qu'ils effectueront prochainement afin de mieux se connaître et de découvrir de nouveaux territoires.



Une élection grandeur nature !

Pour devenir CIJ, il faut être élu ! Et tout se déroule (presque) comme une vraie élection. Liste de candidats (ils étaient 18 binômes à se présenter, soit 36 collégiens), profession de foi, affiche de campagne, campagne électorale... et enfin vote le 4 février dernier !

BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS GRÂCE AU PASS ACTIV'JEUNES 2022-2023 !

Acheté 10€, le **Pass Activ' Jeunes** de Saint-Flour Communauté, vous permet de bénéficier de **plus de 80€ de réductions sur des activités sportives, culturelles et de loisirs**.

L'accès à de nombreuses offres est facilité : licence sportive, activité équestre, entrées cinéma, piscine, bowling, spectacle vivant...

Cette année, 2 nouveaux chèques sont disponibles : d'une valeur de 6€ pour une entrée à l'espace fitness et d'une valeur de 8€ pour une entrée à l'espace bien-être, nouveaux équipements qui ouvriront leurs portes à la rentrée au Centre aqualudique (voir pages 16-17).

> Pour les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés sur Saint-Flour Communauté.
> Une opération gérée en partenariat avec l'OMJS.

LES BONNS PLANS DE
SAINT-FOUR CO

PASS'
ACTIV' JEUNES



Sports
Culture
Loisirs

6 / 18
ans

Tarif 10 € = plus de 80 € d'avantages

En vente dès le 1er Juillet !
Une opération financée par Saint-Flour Communauté en partenariat avec l'OMJS.

Renseignements Points de vente



CHAUDS-AIGUES

Maison des Services
29 avenue Pierre Vialard
04.71.23.92.33

PIERREFORT

Maison des Services
6 rue de l'Aubrac
04.71.23.23.54

SAINT-FOUR

OMJS
10 avenue de Besserette
04.71.60.16.00

RUYNES-EN-MARGERIDE

Maison des Services
Place du 10 Juin 1944
04.71.20.09.26

NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE

Maison des Services
4 place Albert
04.71.23.92.80

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS

Voici quelques impressions sur le fonctionnement actuel de Saint-Flour Communauté :

- des efforts de concertation ont été initiés par l'exécutif.
- des projets attendus vont sans doute pouvoir débuter.
- une certaine normalisation du fonctionnement du Conseil communautaire peut être constatée.

De cela nous ne pouvons que nous réjouir !

Il nous reste collectivement à considérer :

- que notre territoire communautaire est très vaste et varié.
- que sa population est pour le moment assez peu convaincue qu'elle partage un avenir en commun.
- que nos réels atouts économiques et touristiques doivent encore être compris et partagés.
- que nous devons nous préparer à de fortes évolutions structurelles (dont les changements de compétences pour l'eau et l'assainissement).

Aussi devons-nous inlassablement nous rappeler que nous avons besoin collectivement de cohérence, de travail et de bienveillance :

Cohérence, par la représentativité de toutes les Communes qui seules représentent les habitants.

Travail, car les enjeux sont nombreux et les échéances prochaines. Travail que nous devons réaliser en bonne intelligence avec nos partenaires.

Bienveillance, car nous devons évoluer dans un cadre qui permette de dépasser les égoïsmes territoriaux et quelques réflexes hérités d'anciennes rivalités.

Puisse l'été 2022 nous être bénéfique.

Eric BOULDOIRES, Frédéric DELCROS, Bonnie DELEPINE, Philippe DELORT, Jérôme GRAS, Jean-Pierre JOUVE, Annick MALLE, Marine NEGRE, Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Jean-Luc PERRIN, Marie PETITIMBERT, Jean-Claude PRIVAT, Maryline VICARD.

Groupe d'opposition

NAT'info'

03

RETROUVEZ LE DERNIER NAT'INFO, LE BULLETIN D'INFORMATION DES SITES NATURA 2000 GÉRÉS ET ANIMÉS PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ DANS VOTRE MAIRIE, MAISON DES SERVICES,

OU SUR LE SITE

WWW.SAINT-FLOUR-COMMUNAUTE.FR

NATURA 2000 EST UN OUTIL DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE QUI VISE À CONCILIER ACTIVITÉS HUMAINES ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PAR LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET ÉQUILIBRÉE DES ESPACES.

